

La Chambre départementale d'Agriculture du Var est une institution publique polycompétente au service des agriculteurs mais aussi des collectivités. Elle remplit 2 missions principales :

1. une mission institutionnelle : représenter et défendre les intérêts généraux de l'agriculture varoise. Comment ?

Elle joue un rôle actif dans la définition de la politique agricole départementale en collaboration avec la profession. Concrètement, elle émet des avis et des vœux auprès des pouvoirs publics et rédige des délibérations et propositions en matière agricole.

Elle est associée et consultée par les pouvoirs publics et collectivités territoriales sur toutes les questions agricoles. Concrètement, elle est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, avec un rôle de conseil légal reconnu par la loi (par exemple en matière de PLU, POS...).

Elle est un acteur du développement économique et paysager agricoles. Concrètement, elle est force de propositions ou partie prenante dans le développement de projets agricoles multi acteurs (concernant la politique agricole, la gestion des ressources naturelles et de la forêt, le développement économique et l'environnement...)

Pour défendre et représenter au mieux les intérêts généraux de l'agriculture varoise, la Chambre départementale d'agriculture du Var se positionne comme force de propositions, de conseils et d'actions de développement auprès des pouvoirs publics et collectivités territoriales en collaboration toujours étroite avec la profession agricole.

2. une mission économique d'intervention : informer, conseiller, former et accompagner au mieux chaque agriculteur et structure collective agricole dans leur projet d'entreprise et tout au long de leur processus de production. Comment ?

Elle informe, conseille, forme et accompagne les agriculteurs pour leur permettre de s'adapter aux évolutions techniques, réglementaires, économiques, sociales ou environnementales.

Elle travaille, en collaboration avec les structures compétentes, pour accompagner l'installation, la création et la transmission d'entreprise, l'emploi et la promotion des métiers agricoles.

Grâce à son expertise du monde agricole et le développement de partenariats, elle fait valoir auprès des collectivités et en collaboration avec elles et les acteurs agricoles, des projets de développement agricole et de valorisation des territoires.

Elle est une instance de concertation et de fédération des acteurs agricoles avec lesquels elle développe et porte des projets structurants et moteurs pour la filière varoise.